

## Le mot des organisateurs

La Transandolléenne reprend son aventure après une interruption de 3 ans.

Des inédits et des secteurs privés entre nos rivières, gués forêts et châteaux seront toujours au programme pour alimenter des circuits VTT de 20 à 58 km avec toujours des surprises, tout en limitant les parties bitumées.

La randonnée pédestre de 10 km complètera cette Trans.

Une boisson et un sandwich seront offerts à chaque participant l'arrivée

Bien sur les vététistes pourront se ravitailler sur le parcours.

Nous pratiquons un sport nature, protégeons la !

### RENSEIGNEMENTS :

Bike Évasion Andolléen  
06 77 51 99 25

### Bulletin d'engagement

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Année de naissance : ..... Sexe : .....

Club : .....

Mail : .....

### TARIFS:

Club VTT : .....	<input type="checkbox"/>	5.00 €
Non licenciés : .....	<input type="checkbox"/>	6.00 €
Jeune né en 2001 et après : .....	<input type="checkbox"/>	3.00 €
Randonnée pédestre : .....	<input type="checkbox"/>	4.00 €

J'ai pris connaissance du règlement et je l'accepte  
Date :  
Signature :

Pensez au covoiturage pour venir, et respectons la nature tout au long de cette rencontre sportive !

## RÈGLEMENT TRANSANDOLLÉENNE

### Article 1

La Transandolléenne est ouverte à tous, licenciés ou non ; les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

### Article 2

Elle se déroule sous le principe d'une randonnée, sans esprit de compétition ; il n'y a ni classement, ni chronométrage.

### Article 3

Les participants doivent respecter le code de la route et se conformer aux consignes et aux modalités de l'organisation.

### Article 4

Les participants doivent respecter les autres randonneurs (marcheurs, cavaliers), l'environnement, les lieux traversés et de rester sur le parcours balisé. Ils doivent rester « Fair Play » avec les autres randonneurs (marcheurs cavaliers )

### Article 5

Certains passages de la randonnée ne sont accessibles que le jour de la randonnée (chemins et lieux privés). Les participants sont tenus de respecter tous les lieux traversés et de rester sur le parcours balisé ; ils ne doivent notamment jeter aucun débris.

### Article 6

**Le port d'un casque rigide est obligatoire.**

### Article 7

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol de vélo, de bris de matériel et de dégradations effectuées par les participants.

### Article 8

Les participants s'engagent en s'inscrivant, à être en bonne forme physique et à ne posséder aucune contre-indication à la pratique du vélo.

### Article 9

Il n'y aura pas de préinscription .

### Article 10

En cas d'annulation pour raison de force majeure de la randonnée, les droits d'inscription ne seront que partiellement remboursés.

### Article 11

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les circuits en cas de mauvais temps ou de force majeur.

### Article 12

**Pour les licenciés, à l'inscription, la présentation de la licence est obligatoire.**

### Article 13

Les renseignements fournis lors de l'inscription, ne seront en aucun cas communiqués, ou vendus .

Les photos prises lors de la Transandolléenne seront mises sur notre site internet. Vous disposez d'un droit d'accès, ou de suppression des données vous concernant sur simple demande (loi « Informatique et Libertés » du 06/01/1978).

**Carrefour**  
express



**ANDOUILLE**  
**DU LUNDI AU SAMEDI 8H 20H**  
**SANS INTERRUPTION**  
**DIMANCHE MATIN 9H 13H**

# 7 JUIN 2015

## 8<sup>ème</sup> TRANSANDOLLÉENNE

### ANDOUILLE (53)

(15 km nord LAVAL)

### RANDOS VTT

Parcours de 20 à 58 km

Dénivelés de 200 à 980 m

Départ libre de 08h00 à 09h30

### RANDO Pédestre :

- 10 km

Départ libre de 08h00 à 09h30

Salle des fêtes



**ORGANISATION**  
**Bike Évasion Andolléen**  
Renseignements :  
tél : 02 43 01 17 67 / 06 77 51 99 25  
e. mail : [bike.andolleen@wanadoo.fr](mailto:bike.andolleen@wanadoo.fr)

